

**Procès-verbal
du Conseil du 11^e arrondissement
Séance du 11 juillet 2020**

Le 11 juillet 2020 à 16 heures, le Conseil du 11^e arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 11^e arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil du 11^e arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Madame la Maire de Paris, par lettre du 6 juillet 2020, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement
- Élection des adjoints au Maire d'arrondissement

Étaient présents: M. David BELLIARD, Mme Hélène BIDARD, Mme Nadine BLANCHARD, M. Patrick BLOCHE, M. Jean-Pierre CORSIA, Mme Bénédicte DAGEVILLE, M. Aymeric DE TARLÉ, M. Nour DURAND –RAUCHER, Mme Nelly GARNIER, M. Christophe HARNOIS, Mme Anne HIDALGO, M. Florent HUBERT, M. Sofiane KADDOUR-BEY, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Rosalie LAMIN, Mme Joséphine LANFRANCHI, M. Luc LEBON, M. Jean-Christophe MARTIN, M. Jean-François MARTINS, M. Jérôme MEYER, M. Grégory MOREAU, Mme Joëlle MOREL, Mme Béatrice PIPITONE, M. Guillaume POITOUX, Mme Emma RAFOWICZ, Mme Chloé SAGASPE, Mme Lucie SOLEM, Mme Delphine TERLIZZI, M. Adrien TIBERTI, M. François VAUGLIN et M. Alexandre VISCONTINI.

Étaient absents :

- Ont donné pouvoir pour les représenter :
Mme Aurore MOUYSET-NOZERAND à Mme Nelly GARNIER
- Était excusée :
Mme Sylvie TOUZET

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Pierre CORSIA, doyen d'âge qui fait une déclaration préliminaire.

M. CORSIA : « Madame la Maire de Paris, chère Anne, Monsieur le Maire du 11^e, cher François, chers collègues, chers amis. Bienvenue aux habitantes et habitants du 11^e arrondissement. Nous allons procéder à l'installation du conseil municipal, puis ensuite à l'élection du Maire et de ses adjoints. La séance est ouverte.

J'ai l'honneur de présider cette séance en tant que doyen d'âge. On parle souvent de sagesse des anciens. Je préfère évoquer la responsabilité des anciens face aux générations futures. Je voudrais l'illustrer par ce proverbe bien connu et qui nous oblige : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Et j'ajouterais : « Nous avons le devoir d'en prendre soin ».

Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues, mes premiers mots seront pour vous féliciter, vous qui, élus ou réélus, aurez l'honneur de représenter les Parisiennes et les Parisiens du 11^e arrondissement pendant les six prochaines années.

Merci aux électeurs du 11^e arrondissement qui nous ont témoigné leur confiance pour les représenter et agir en leur nom et pour, au-delà des positions partisans, défendre l'intérêt général.

Merci à ma famille pour son soutien : à Ellen, ma compagne, et Léa, ma fille.

Merci à mes amis. Merci à mes chargés de mission, Mme Émilie Gérard et M. Pierre Boissier, pour leur grande implication pendant cette mandature.

Je vous invite à avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui ont été victimes de l'épidémie, pour leurs familles, pour leur proches et pour celles et ceux qui subissent encore cette maladie.

Merci également à celles et ceux qui ont agi en première ligne dans notre arrondissement pour soigner, alimenter, transporter, fabriquer, accompagner et aider pendant la pandémie.

Je souhaite remercier aussi les agents de la mairie, administration et cabinet, qui ont, malgré les difficultés, continué à travailler au service des habitantes et des habitants du 11^e arrondissement. Aucun service de la mairie, il convient de le souligner, ne s'est arrêté.

Je voudrais exprimer ma gratitude aux personnels de la Caisse des Écoles qui sont restés mobilisés pour préparer des repas pour les enfants qui étaient accueillis dans nos écoles, mais qui ont aussi fabriqué et distribué plus de 130 000 repas pour les Restos du Cœur pendant le confinement.

Nous avons assisté à un immense élan de solidarité : les réseaux d'entraide entre voisins et avec les hôpitaux, les soutiens entre commerçants et producteurs locaux, les actions des associations pour venir en aide aux plus démunis, les initiatives locales pour fabriquer des masques, pour organiser des collectes alimentaires.

Nous sommes le 11^e, solidaire, innovant, accueillant. Nous sommes le 11^e de tous les âges et de toutes les cultures pour bien vivre ensemble.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je préside cette séance, et je voudrais bien sûr en profiter pour vous parler un peu de mon parcours personnel et pour évoquer aussi quelques belles réalisations que nous avons en commun.

Je fais partie de ces habitants issus de lointaines terres de migration. Je suis né à Oran, en Algérie, ville espagnole, la ville de Camus et de son ouvrage « La Peste », qui fait écho à la pandémie actuelle. J'ai 15 ans en 1962, je quitte, avec ma famille, l'Algérie devenue indépendante pour venir vivre en France.

Mon histoire rejoint celle de nombreux habitants du 11^e, terre de croisement de nombreuses communautés anciennes ou actuelles qui tissent dans notre arrondissement des liens toujours plus forts de fraternité, de solidarité et de coopération pour fabriquer les mailles d'un mieux vivre ensemble.

Mon parcours se compose de plusieurs engagements successifs : associatif, coopératif et politique.

Mon engagement associatif démarre en 1972. J'ai 25 ans, je suis passionné de cinéma et nous voulons, déjà, rendre visibles les pratiques alternatives. Nous créons le groupe de vidéo militante « Vidéo 00 ». « 00 », c'est pour préparer l'an 01, illustré par le dessinateur Gébé. Il propose de réaliser une révolution « sans douleur » : « On arrête tout, on réfléchit et c'est pas triste ! » Entre 1972 et 1980 le groupe Vidéo 00 va réaliser de nombreux films portant sur des sujets sensibles de société, avec déjà un engagement écologique :

- pour rendre compte des marches et des luttes contre l'ouverture des centrales nucléaires du Bugey dans l'Ain et d'Erdeven en Bretagne. Cette dernière sera abandonnée par EDF en 1975 suite à l'opposition de la population,
- pour présenter 2 ans de lutte des paysans du Larzac permettant la préservation des terres agricoles,
- Pour faire connaître, déjà, les premières maisons autonomes en énergie à Londres et en Hollande

Avec Vidéo 00, d'autres groupes comme Vidéo Out ou Les Cent Fleurs, font de la politique autrement en filmant de l'intérieur les luttes et les initiatives locales.

À la même époque, je voudrais également saluer le remarquable travail de journalistes, dont certains étaient de mes amis, du journal écologiste et politique « La Gueule Ouverte ». Il est fondé en 1972 par Pierre Fournier, dont la devise était « le journal qui annonce la fin du monde »

Je voudrai rendre un hommage particulier à Reiser, ce génie du dessin d'humour, précurseur en matière d'écologie et d'énergies renouvelables, en lutte contre toutes les pollutions. Pour lui, l'écologie relevait d'un art de vivre. C'était un visionnaire.

Je ne voudrais pas oublier cet autre précurseur de l'écologie, celui que je rencontrais sillonnant les rues de Paris, souvent à vélo, pour haranguer les foules : André Dupont dit « Aguigui Mouna », clochard-philosophe, libertaire, pacifiste, écologiste avant l'heure, qui s'est battu pendant près de 40 ans contre le nucléaire et la voiture. Il mériterait vraiment, Madame la Maire, d'être honoré par la Ville de Paris au titre des services rendus pour préserver la planète.

Ces personnages hauts en couleurs, en talents et convictions ont forgé ma conscience écologique pour me permettre d'agir.

Mon engagement coopératif démarre en 1980. Je participe à la création d'une entreprise à forme coopérative, une SCOP (Société Coopérative de Production), organisme de formation situé dans le 11^e que je vais co-diriger pendant 35 ans : belle expérience humaine et économique dans une entreprise à gouvernance égalitaire dans laquelle les salariés associés participent aux décisions et aux résultats.

Ces expériences accumulées, l'engagement associatif et écologique, l'économie sociale et solidaire m'ont donné des repères pour agir en tant qu' élu, et je voudrais devant vous tirer quelques enseignements sur des projets exemplaires que nous avons portés dans le 11^e arrondissement :

- Le premier projet concerne l'opération expérimentale « Moins de déchets dans le 11^e ». Elle a démarrée en 2008 lors de la mandature de M. Patrick BLOCHE. J'assume le pilotage de cette opération avec ma collègue Martine Debieuvre.

Au départ, c'est une initiative associative impulsée par le CICA 11, structure inter associative qui joue un rôle moteur en matière de réduction des déchets auprès des commerçants du 11^e.

Ensuite ce sont une quinzaine de ménages du 11^e qui se portent volontaires pour réduire leurs déchets pendant trois mois dans le cadre de l'opération « Foyers Témoins » financée par la Ville de Paris et l'ADEME.

Le 11^e devient ainsi territoire pilote en matière de prévention des déchets. Il est choisi par la Ville pour mener pendant trois ans un programme expérimental d'actions de terrain ciblant tous les producteurs de déchets, à savoir les habitants, les commerçants, les entreprises du quartier et les services publics locaux. Ce programme sera ensuite généralisé à tous les arrondissements pour constituer le Plan économie circulaire de la Ville de Paris.

Cette démarche est exemplaire. Elle montre une initiative associative locale relayée par des citoyens, repérée et soutenue par la Ville, expérimentée par la mairie d'arrondissement, généralisée aux autres arrondissements pour être constitutive d'un programme parisien ambitieux qui sera repris en partie au niveau national.

Premier enseignement : Agir local pour penser global. Il faut encourager et soutenir les initiatives locales, en rupture parfois, qui innovent et proposent de nouvelles voies. L'expertise d'usage des citoyens est indispensable pour concevoir la ville de demain.

- Le second projet, vous le connaissez bien, concerne la protection des zones de captage d'eau qui alimentent Paris par la conversion de ces zones à l'agriculture biologique.

Au départ, en 2010, j'organise une table ronde dans le cadre de la Semaine du Développement Durable à laquelle participe la présidente d'Eau de Paris. Nous échangeons sur la possibilité pour Paris de protéger ses zones de captage d'eau en suivant l'exemple de la Ville de Munich.

Dix ans plus tard, Eau de Paris a converti plus de 3000 ha en agriculture biologique pour protéger la ressource en eau, exemple unique en France.

En 2018, M. François VAUGLIN, Maire du 11^e organise une rencontre dans la Vallée de la Vanne avec des agriculteurs aidés par Eau de Paris. Il est décidé de produire pour les cantines scolaires du 11^e. Plusieurs tonnes de lentilles seront livrées ainsi que des huiles, des pâtes et de la farine. Ce partenariat exemplaire se développera avec plusieurs caisses des écoles parisiennes.

Second enseignement : Gérer la proximité, c'est aussi prendre en compte les enjeux de sécurité et d'autonomie alimentaire en développant des filières du producteur au consommateur, de la fourche à la fourchette. La coopérative agricole AgriParis, que la Ville de Paris vient de créer, va permettre de poursuivre ce travail.

- Troisième projet exemplaire, la création du premier Conseil Local de Développement Durable de Paris.

À l'initiative des associations du CICA 11 que j'anime, et suite à la COP 21, un vœu du CICA en conseil d'arrondissement propose de créer cette nouvelle instance de démocratie locale pour relier écologie et participation citoyenne. Ce conseil est constitué par tous les acteurs locaux et citoyens volontaires. Les élus sont invités à y participer et à l'animer.

Troisième enseignement : Les instances de démocratie locale peuvent devenir des espaces de coopération et de production de solutions concrètes pour préserver la planète.

Notre Mairie est exemplaire dans bien des domaines. La Mairie du 11^e a été la première mairie d'arrondissement à obtenir le label Qualiparis en juillet 2011 renouvelé depuis à chaque audit de surveillance. Ce label reconnaît la qualité de l'accueil, de l'écoute et du service aux usagers.

En 2018, le premier audit externe sur le volet environnemental a permis à la Mairie du 11^e d'être la première mairie parisienne labellisée QualiParis-Environnement. Qualité de service, innovation, management participatif, démarche environnementale, cela répond aux besoins d'un service public moderne et performant, un service public qui est notre patrimoine commun et qui constitue également le patrimoine de ceux qui n'ont n'en pas.

Je voudrais remercier ici, en votre nom, M. Loïc Baietto, Directeur Général des Services, et l'ensemble de son équipe, sans oublier tous les agents de la mairie pour leur qualité de travail et pour leur dévouement au service du public.

Je veux également associer à la réussite de nos actions, et remercier, le cabinet du Maire dirigé par M. Thierry Méloni, son adjointe Mme Lola Lemoine, et l'ensemble des chargés de mission pour leur travail assidu et leur infinie patience au service des élus.

Je voudrais pour conclure vous faire part d'une réflexion sur les enjeux de la crise actuelle et la nécessité d'une participation citoyenne renforcée.

Nous constatons une forte attente des citoyens en matière de concertation et de participation aux décisions publiques, mais nous constatons aussi une fréquentation en réalité assez faible aux réunions ou ateliers de travail des instances de démocratie locale.

Quel est le bon degré d'implication ? S'informer ? Donner un avis ? Préconiser ? Co-construire ? Où faire passer le curseur entre la pédagogie sur les éléments du débat et la véritable co-décision ? Faut-il toujours associer des citoyens en amont, lors de la rédaction des cahiers des charges ?

Il n'y a pas de recettes, tous les degrés d'implication doivent être pris en compte, mais ce qui est certain, c'est qu'il faudra permettre aux habitants de s'approprier les sujets par de la pédagogie, par du débat en amont, par des diagnostics partagés, pour leur permettre d'exprimer cette expertise d'usage indispensable au bon fonctionnement des projets.

La démocratie participative est certainement un moyen de remédier à la désaffection pour la démocratie représentative. Elle doit permettre de réduire la hausse quasi-continue de l'abstention lors des élections et la défiance croissante envers les élus.

C'est parce que les citoyens se sentiront écoutés et reconnus dans leur capacité à faire des choix, que leurs choix seront de plus en plus réfléchis et responsables.

Développer la participation citoyenne de proximité est une nécessité car cela permet aussi de construire la résilience locale pour affronter les crises. Pour anticiper et favoriser cette résilience, nous avons également constitué un réseau d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique et solidaire qui se rencontrent régulièrement pour coopérer et agir ensemble.

J'ai participé avec une dizaine de ces acteurs, pendant le confinement, à la réalisation d'une plateforme numérique qui donne de la visibilité aux acteurs et aux initiatives du 11^e et qui les invitent à coopérer pour préparer le monde de demain. Cet outil de résilience, nous l'avons nommé « Solidarités Créatives Paris 11^e : Pour un territoire écologique et coopératif ». Il est déjà disponible sur internet. Nous espérons que d'autres arrondissements reprendront cette initiative pour rendre compte de la vitalité et de l'identité de tous ces territoires qui constituent l'unité de Paris. Je vous remercie. »

M. Jean-Pierre CORSIA procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement.

M. Jean-Pierre CORSIA constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

1. Désignation des secrétaires de séance

M. Jean-Pierre CORSIA propose de nommer comme secrétaires de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, **M. Aymeric DE TARLÉ** et **Mme Emma RAFOWICZ**. Le Conseil donne son accord à main levée et à l'unanimité.

2. Élection du Maire d'arrondissement

M. Jean-Pierre CORSIA invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire d'arrondissement, conformément aux dispositions de l'article L.2511-25 du CGCT. Il précise qu'en application des articles L.2121-18, L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu en séance publique, et au scrutin secret et à la majorité absolue. En application des dispositions des articles L.2511-25 et L.2122-4-1 du CGCT, le Maire est élu par et parmi les conseillers d'arrondissement.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Avant de procéder à l'appel à candidature, M. Jean-Pierre CORSIA donne la parole aux représentants des partis.

Mme Emma RAFOWICZ et M. Florent HUBERT (Paris 11 En Commun : socialistes, écologistes et apparentés) font une déclaration.

Mme RAFOWICZ : « Madame la Maire, chère Anne, cher François, chers collègues élus, chers habitants. C'est après une campagne atypique, sur tous les plans, que nous nous retrouvons enfin dans la salle des fêtes de la Mairie du 11^e arrondissement en cette belle journée d'été.

La crise sanitaire sans précédent que nous avons collectivement vécue a bousculé nos vies. La réponse de Paris et des Parisiens dans ces temps troublés a été exemplaire. L'ensemble des mesures d'urgence prises pour protéger les plus vulnérables étaient nécessaires.

Nous devons maintenant penser à la suite de nos parcours communs pour construire le monde d'après et le Paris de demain.

La campagne de Paris en Commun dans le 11^e arrondissement a été portée par des militants de terrain, qui depuis longtemps réfléchissent à l'avenir de notre bel arrondissement. Dans tous les quartiers du 11^e, nous nous sommes mobilisés pour porter notre projet et échanger avec les habitants.

La progression de l'abstention interroge toutefois l'ensemble des groupes politiques. Seule une participation accrue des citoyennes et des citoyens pourra renforcer notre démocratie. Le dimanche 28 juin dernier, les électeurs du 11^e ont renouvelé leur confiance à la gauche sociale et écologiste rassemblée, avec près de 67% des voix. Au nom des 17 élus de notre groupe, nous vous en remercions. »

M. HUBERT : « Je vous précise que nous faisons une intervention bicéphale car nous sommes les deux co-présidents du groupe Paris 11 En Commun.

Anne, François, cette victoire n'était pas écrite d'avance, mais vous l'avez écrite. Nous l'avons écrite ensemble, jour après jour, avec les Parisiennes et les Parisiens. Nous avons gardé le cap, même quand ça tanguait. Même dans les crises et les drames, nous avons tenu nos engagements. Il s'agit d'un point d'éthique politique absolument essentiel dans la période de défiance démocratique que nous vivons.

Nous avons porté un projet pour Paris et pour le 11^e arrondissement, et les habitants du 11^e ont dit oui à ce projet et :

- à une ville qui accélère sa transition écologique pour sauver le vivant, ce qui n'est rien moins que le plus grand défi de notre génération ;
- à une ville qui respire mieux et à une ville plus douce où l'on peut lâcher la main de son enfant dans la rue, où les rues sont d'abord pour les piétons et les vélos, où l'on peut produire et consommer plus local, où l'on peut tous accéder à une alimentation saine et durable ;
- à une ville solidaire, qui se mobilise comme aucune autre pour que personne ne soit laissé au bord du chemin ;
- à une ville qui prend soin des plus vulnérables, surtout lors des crises que nous traversons actuellement ;
- à une ville qui offre de nouveaux services publics dans la plus grande proximité ;
- à une ville qui souhaite rester riche de sa diversité et fière de sa tolérance.

Ils ont aussi dit que pour relever tous ces défis, ils seraient à nos côtés mais exigeants, et qu'ils nous apporteraient leurs idées pour participer à l'invention des solutions et pour prendre part aux décisions. Et nous aussi, en tant qu'élus, nous serons à leurs côtés et à leur écoute pendant toute cette mandature.

Anne, François, au nom de notre groupe je voudrais vous dire que c'est une grande fierté de pouvoir être engagé à vos côtés, au service des Parisiennes et des Parisiens. Je voudrais saluer ceux qui siègent pour la première fois dans cette salle et qui auront désormais la responsabilité, écrasante mais exaltante, de participer à la maîtrise du destin collectif de notre vie.

Pour conclure, mes chers collègues, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de François VAUGLIN pour un nouveau mandat de Maire du 11^e arrondissement. »

Mme Nelly GARNIER (Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes)) fait une déclaration.

Mme GARNIER : « Madame la Maire de Paris, Monsieur le Maire du 11^e arrondissement, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements à tous les candidats, à tous les colistiers, à tous les militants, à tous ceux qui ont fait campagne partout dans notre arrondissement.

Je remercie aussi les présidents de bureau, les assesseurs et les agents de mairie qui se sont mobilisés pour la bonne tenue de ces élections, et bien sûr les électeurs qui se sont rendus aux urnes dans des conditions tellement particulières.

Cet engagement de chacun d'entre eux, de chacun d'entre vous, fait la force de notre démocratie et la fierté de notre République. Il est important de le rappeler.

Il est aussi important de rappeler que cette élection a été marquée par une abstention inédite : 61,58% des électeurs de notre arrondissement n'ont pas participé au second tour du scrutin municipal. Cela doit d'abord nous inciter à tous faire preuve d'humilité.

Mais c'est surtout pour nous tous un appel à travailler dur, sur le terrain, pour garder le lien avec les électeurs, et le renouer avec tous ceux qui, par peur, par dépit ou par rejet, ont fait le choix de ne plus se rendre aux urnes.

Et je tiens à rappeler aujourd'hui, à l'occasion de ce premier conseil, que l'abstention dans notre arrondissement a été encore plus forte dans les quartiers qui concentrent le plus de difficultés. Trop souvent, les responsables politiques ont eu tendance à négliger les quartiers qui ne votent pas. Nous considérons, pour notre part, que nous devons au contraire y être encore plus présents.

Chers collègues, au terme de cette élection municipale inédite, vous incarnez désormais la majorité qui aura la tâche de diriger le 11^e ces six prochaines années. Recevez à ce titre nos félicitations républicaines et nos vœux de réussite au service de l'intérêt général de notre arrondissement.

Nous incarnerons l'opposition dans ce conseil, une opposition responsable, vigilante et exigeante. Nous porterons la voix de tous les habitants qui ont exprimé leur volonté de changer Paris et de retrouver davantage d'apaisement et de qualité de vie dans leur quotidien. Et nous redoublerons d'efforts, sur le terrain, auprès de tous ceux qui ne croient plus en la politique, pour les convaincre que, oui, notre action d'élus de terrain est utile et que, oui, nous pouvons contribuer à changer leur vie.

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les membres de la future majorité, nous ne transigerons jamais sur nos convictions, jamais sur le haut niveau de service à la population que nous souhaitons voir mis en œuvre dans l'arrondissement, mais nous tenons à vous dire aussi que vous pourrez compter sur notre volontarisme, notre participation active à la vie de l'arrondissement, nos propositions concrètes et constructives, pour servir au mieux l'ensemble des habitants du 11^e arrondissement. Je vous remercie. »

Mme Joëlle MOREL et M. Alexandre VISCONTINI (Groupe Écologiste du 11^e) font une déclaration.

M. VISCONTINI : « Madame la Maire de Paris, Monsieur le Maire du 11^e arrondissement, cher·e·s élu·e·s du conseil d'arrondissement, cher·e·s habitantes et habitants du 11^e,

L'urgence climatique est là, dans notre vie de tous les jours. Au-delà des nombreux rapports scientifiques qui nous rappellent que le dérèglement climatique est bien présent, nous en subissons les conséquences dans notre quotidien : pollution, pics de chaleurs, perte de la biodiversité. La crise sanitaire récente a mis en lumière les fortes inégalités sociales et territoriales qui accompagnent cette urgence climatique.

De nombreuses citoyennes et citoyens sont déjà conscients de cette urgence, et n'ont pas attendu pour exiger une véritable politique écologiste, respectueuse de notre planète et des êtres vivants qui la peuplent.

Maintenant, il faut agir. Agir pour que les Parisiennes et les Parisiens puissent respirer, se déplacer, se nourrir, se divertir et habiter dans des conditions respectueuses de notre environnement. Mais surtout agir avec les Parisiennes et les Parisiens, avec les habitants et tous les acteurs engagés dans notre arrondissement, et agir avec les plus jeunes aussi : la génération climat.

Nos actions pour l'écologie sont indissociables d'une plus grande justice sociale, et je souhaite que nous trouvions rapidement une solution digne pour les mineurs isolés qui campent depuis 13 jours maintenant, dans le square Jules Ferry, en plein cœur du 11^e arrondissement.

Nous, les élu·e·s écologistes du 11^e arrondissement, nous sommes prêts à agir. Nous agissons avec vous.

Vous, habitantes et habitants du 11^e, pour faire ensemble des politiques qui répondent à vos attentes tout en préservant nos biens communs.

Vous, cher·e·s conseillères et conseillers d'arrondissement, pour travailler dans le respect de chacun et dans un esprit de réelle coopération.

Au nom du groupe des écologistes pour Paris 11^e, j'adresse ici mes félicitations républicaines aux élu·e·s de l'opposition.

Je tiens à remercier les électrices et électeurs qui ont apporté leur soutien à la liste Écologie Pour Paris au premier tour, mais également à toutes les militantes et à tous les militants qui se sont investi·e·s dans cette campagne insolite.

Notre alliance avec la liste Paris en Commun au second tour doit nous permettre d'aller plus loin, ensemble. L'accord conclu entre les listes Paris en commun, portées par Anne HIDALGO, et Écologie pour Paris, portées par David BELLARD, est historique à plus d'un titre face aux crises sanitaire, économique et sociale. C'est pourquoi nous voterons pour la candidature de François VAUGLIN à la Mairie du 11^e arrondissement. Cher François, je sais que tu sauras conduire cette majorité, tu pourras compter sur notre participation exigeante et constructive.

Je remercie aussi les élu·e·s écologistes qui ont œuvré au cours du précédent mandat, et en particulier Pierre Japhet, qui a décidé de ne pas se représenter.

Mes pensées aujourd'hui sont pour Hervé Morel, ancien élu du 11^e arrondissement et militant écologiste engagé, décédé brutalement le 19 juin dernier. Je voudrais lui dédicacer mon élection. Merci Hervé.

Les élu·e·s écologistes seront présents dans l'arrondissement durant les six années à venir. Joëlle MOREL va maintenant vous présenter nos priorités. »

Mme MOREL : « Merci. Chère Anne, cher François, l'urgence climatique, l'après COVID, obligent toute notre équipe municipale à être encore plus ambitieuse et plus pragmatique pour mener, avec les habitant·e·s, la transition écologique et sociale dans le 11^e arrondissement. Pour les Écologistes, notre axe de mandature se déclinera tout particulièrement par les actions suivantes :

- Développer les mobilités douces et partager l'espace public reste une priorité tout comme la création de nouveaux jardins comme la TEP de Ménilmontant ou la piétonisation des abords des écoles et des micro quartiers.
- La rénovation énergétique, mais aussi la végétalisation de l'espace public nous permettra d'engager le 11^e dans une transition écologique plus audacieuse.
- Grâce à l'expertise de notre collègue du Parti animaliste, nous agissons sur la condition animale et l'alimentation.

- L'économie circulaire, l'expérimentation des rues « zéro déchet », le recyclage, toutes les formes de compostage, sont également des actions qui permettent très concrètement, avec les citoyens, de s'engager activement dans la construction de quartiers résilients.
- Les Écologistes s'engagent également à être au plus proche des habitant·e·s dans les quartiers : la prévention, la médiation et la sureté des quartiers seront au cœur de notre démarche écolo, tout comme le soutien à l'activité économique, commerciale et artisanale. Le confinement a fragilisé un grand nombre d'acteurs économiques. Des actions spécifiques les soutiendront, les accompagneront et les aideront à reprendre du souffle.
- Enfin, s'engager avec l'ensemble des acteurs dans une expérimentation « territoire zéro chômeur dans les quartiers populaires » est le défi que nous souhaitons porter avec toutes celles et ceux qui souffrent de la précarité.

Pour que ces engagements aboutissent, deux conditions sont nécessaires :

- La première condition, c'est évidemment une coopération efficace entre tous les élu·e·s de la nouvelle équipe municipale. Nous continuerons à être très vigilants sur l'efficacité de cette coopération entre nous.
- La deuxième condition, c'est que l'information et la participation des habitantes et des habitants du 11^e se fassent dans le respect des instances de démocratie locale et participative. Attachés à faire vivre la co-construction et la co-élaboration des solutions, les Écologistes s'y emploieront.

Anne, François, vous pouvez compter sur le groupe des élu·e·s écologistes. »

Mme Bénédicte DAGEVILLE (Communiste et Citoyen) fait une déclaration.

Mme DAGEVILLE : «Madame la Maire de Paris, Monsieur le Maire, cher François, cher·e·s collègues, chères habitantes, chers habitants,

Fierté, responsabilité et espoir. Ce sont les sentiments qui animent les élu·e·s du groupe Communiste et Citoyen en ce premier conseil municipal.

La fierté d'abord, c'est celle d'avoir participé à la victoire des forces de gauche, réunies sur la liste emmenée par François VAUGLIN dans le 11^e arrondissement. Cette victoire, et plus largement celle des listes de rassemblement de la gauche conduites par Anne HIDALGO, marquent l'attachement des Parisiennes et des Parisiens à une politique sociale et environnementale qui place au cœur des enjeux l'humain et la planète. Nous remercions les électeurs et les électrices qui ont soutenu ce beau projet.

Ce résultat sans appel nous oblige aujourd'hui : nous avons pleinement conscience de notre responsabilité, celle de mettre en œuvre ce projet aussi vert que solidaire au service des habitantes et habitants de notre arrondissement.

Cette responsabilité, c'est aussi celle de ranimer l'espoir d'une nécessaire transformation radicale de la société. Logement social, transition écologique, services publics, mixité sociale et scolaire, équipements publics, alimentation durable, lutte contre les

discriminations... Cette liste, longue mais non exhaustive, montre que les chantiers sont encore nombreux.

Et ce d'autant que la crise sanitaire actuelle a notamment pour conséquence d'amplifier les crises sociales, écologiques et économiques. Licenciements, augmentation du chômage, de la précarité, explosion des inégalités : nous savons que les prochains temps seront difficiles. Ils le sont déjà pour beaucoup de Parisiennes et de Parisiens, pour les jeunes notamment, pour celles et ceux qui ont perdu leur emploi, pour celles et ceux qui voient leur activité menacée par ce contexte de crise. Une situation difficile également pour les services publics, épuisés par les coups de boutoir des politiques austéritaires et qui se retrouvent pourtant en première ligne.

Protéger les plus démunies, développer les services publics, accompagner les luttes sociales, préserver la diversité et la vitalité de nos quartiers, voilà notre boussole pour les six années à venir.

C'est animés de cet esprit de responsabilité que les élus de notre groupe soutiennent la candidature de François VAUGLIN. Un maire à l'écoute des habitantes et des habitants, un maire qui connaît finement son arrondissement, un maire de proximité : nous lui faisons confiance pour mettre en œuvre notre projet commun pour le 11^e, un projet que nous avons construit et que nous portons collectivement, un projet qui conjugue les enjeux sociaux et environnementaux.

Vous pouvez compter, Monsieur le Maire, cher François, sur l'engagement et la détermination des élus du groupe Communiste et Citoyen, des élus qui sont des alliés à la fois loyaux et exigeants, au service des habitantes et des habitants, au service de notre projet social et écologique.

Enfin, c'est avec une émotion toute particulière que je souhaiterais avoir un mot pour Michel Bilis, Isabelle Charpentier et Marine Malberg, trois élus communistes qui passent la main aujourd'hui. Nous les remercions avec beaucoup de chaleur car ils ont contribué à façonner ce 11^e populaire et solidaire auquel nous sommes tant attachés.

Nous nous engageons aujourd'hui à poursuivre ce travail avec François VAUGLIN, pour un 11^e arrondissement où toutes les classes sociales se côtoient et s'enrichissent mutuellement, un 11^e résolument populaire, solidaire et écologique. »

M. Guillaume POITOUX (La République En Marche) fait une déclaration.

M. POITOUX : « Madame la Maire de Paris, Monsieur le Maire, chers collègues élus, chères habitantes et chers habitants du 11^e arrondissement,

Je tiens en premier lieu à remercier les citoyens qui ont porté leur vote sur la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Je remercie également chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné pendant ces longs mois de campagne : militants de La République En Marche, du MoDem, du groupe Agir de l'UDI, et tous les citoyens qui nous ont rejoints nombreux sur le terrain pour porter notre projet et ma candidature en tant que maire du 11^e.

Je tiens également à te remercier, cher François VAUGLIN, pour ton accueil républicain et bienveillant à la mairie depuis la fin des élections municipales, ainsi que le professionnalisme des acteurs des services municipaux du 11^e qui m'ont permis de

m'installer dans mes fonctions de conseiller d'arrondissement dans les meilleures conditions et qui font tourner chaque jour cette belle mairie, pour certains depuis de nombreuses années.

Je tiens à féliciter Madame la Maire de Paris, Anne HIDALGO, pour sa réélection et je te félicite François pour ta victoire, qui ne sera complète qu'après ton élection en tant que maire. On sait maintenant que - l'histoire récente l'a prouvé - parfois celle-ci peut réserver des surprises, surtout quand on a des communistes dans sa majorité.

Je rends hommage à toutes celles et à tous ceux qui se sont engagés comme candidats dans cette élection et qui ne sont pas élus aujourd'hui. Je sais l'engagement que cela représente, parfois la rudesse de la campagne. Je sais que, pour beaucoup, nous nous retrouverons ces six prochaines années dans les combats à mener pour améliorer la vie des habitants.

Je rends également hommage à ceux qui aujourd'hui rendent leur mandat et qui ont consacré un moment, et parfois tout un pan de leur vie, à Paris et à cet arrondissement. Et je tiens à remercier particulièrement tous ceux, de tous bords politiques, qui m'ont apporté leurs conseils ces derniers mois. Je ferai tout, à la place qui est la mienne, pour être à votre image : un élu digne du mandat confié par les habitants.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé à ceux qui nous ont quittés pendant cette campagne, notamment à Hervé Morel, combattant de l'écologie et amoureux du 11^e, et à Danièle Hoffman-Rispal. Je me souviens l'avoir rencontrée pour la première fois il y a longtemps, dans une autre vie, en tant que jeune militant à La Rochelle en fin d'été – je pense que les initiés connaissent – et avoir partagé un moment inoubliable avec elle, et d'autres, à refaire le monde jusque très tard. Danièle était une personne profondément humaine, proche des gens, avec des valeurs humanistes profondément ancrées. Elle était indéfectiblement attachée à notre arrondissement dans lequel elle a mené de nombreux combats que j'ai souvent partagés. Ils nous manquent à tous.

Cette campagne a été longue et difficile, peut-être un peu plus pour moi, j'en conviens, mais cela a été un réel bonheur, avec les nombreux militants qui m'ont suivi, d'aller chaque jour sur le terrain, de Belleville à Nation, de République à Bastille, à la rencontre des habitants, des commerçants et des associations de notre bel arrondissement.

Cette campagne a aussi été traversée par la crise de la Covid-19, qui nous a tous marqués et dans laquelle nous vivons encore aujourd'hui. J'ai été ému durant cette période de voir, des fonctionnaires municipaux aux associations, aux simples citoyens, ce formidable élan de solidarité qui s'est levé dans notre arrondissement. J'ai pris part avec de nombreuses autres personnes, en gérant notamment le centre de distribution alimentaire des Restos du Cœur du 11^e pendant cette période.

Cet élan, il est aujourd'hui nécessaire de continuer à le faire vivre, il est important de le pérenniser et de l'amplifier au service des plus fragiles d'entre nous. C'est l'ADN de notre arrondissement que nous aimons tous ici.

Au fil des mois, j'ai entendu l'amour et la fierté des habitants de vivre sur ce territoire de solidarité, de partage, de tolérance, dans cet arrondissement qui a été à de nombreuses reprises au cœur de l'Histoire de notre pays. Histoire heureuse, parfois aussi sanglante et meurtrière. Mais j'ai aussi souvent entendu leur sentiment d'une qualité de vivre au quotidien qui se dégradait et d'un vivre ensemble devenu au fil du temps compliqué.

Durant mon mandat de conseiller d'arrondissement, je continuerai à me battre pour les idées qui me sont chères :

- plus de proximité et de réactivité dans l'action publique locale, notamment dans les domaines de la propreté, de la sécurité
- la mise en œuvre d'une véritable démocratie locale participative délibérative, à travers notamment une réforme et une meilleure valorisation des conseils de quartier
- un accompagnement plus grand des commerçants et des artisans du 11^e, qui souffrent depuis longtemps et qui sont l'âme de nos quartiers
- la lutte contre les discriminations qui augmentent dans notre ville et dans notre pays, notamment l'antisémitisme et l'homophobie, qui n'ont pas leur place dans notre République.

Les Parisiens ont choisi de reconduire Anne HIDALGO comme Maire de Paris. Je respecte évidemment ce choix. Et cher François, les habitants du 11^e et les conseillers qui vont te confier à nouveau, dans quelques minutes, la responsabilité de diriger notre bel arrondissement. Républicain et progressiste, tu me trouveras à tes côtés lorsque les projets que tu porteras iront dans le sens de l'amélioration de la vie de nos citoyens : une ville plus propre, plus sûre, plus solidaire et mieux préparée aux défis climatiques qui sont devant nous.

Je serai également un opposant résolu mais toujours constructif lorsque la politique que tu mèneras ici, et plus largement, la majorité à Paris, ira à l'encontre de mes valeurs et de l'intérêt des citoyens.

Alors cher François, je te souhaite, ainsi qu'à ton équipe, une bonne installation en tant que majorité municipale. Et à très vite, à la place qui est la mienne, pour travailler, débattre et parfois s'opposer, mais toujours dans l'intérêt des citoyens, que tous ici nous représentons. Merci. »

M. Jean-Pierre CORSIA procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement.

M. Jean-Pierre CORSIA propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom, a été noté.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 32
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L. 66 du code électoral).....	: 4
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	: 28
e. Majorité absolue ¹	: 17

¹ La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
M. François VAUGLIN	28

M. François VAUGLIN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 11^e arrondissement et est immédiatement installé.

M. VAUGLIN : « Madame la Maire de Paris, Mesdames et Messieurs les élu·e·s, Cher·e·s concitoyennes et concitoyens,

Merci cher Jean-Pierre CORSIA pour ton propos inspirant et profond. Merci pour ton engagement constant au service de nos concitoyens.

Qu'il me soit permis de remercier les services de la mairie, cabinet et services, pour la parfaite organisation des scrutins. Merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué et participé à ces scrutins.

Merci aussi à tous les soutiens et toutes les forces vives et militantes de notre arrondissement qui se sont engagées dans la campagne.

Merci à tous les habitants qui nous ont fait confiance.

Merci à toi pour ta confiance, chère Anne HIDALGO, toi que j'ai le plaisir et l'honneur d'accueillir pour la première fois dans ton conseil d'arrondissement. À ce titre, chers amis, prenons conscience que nous écrivons en ce moment-même une page d'histoire tout à fait inédite du 11^e arrondissement. Que cette histoire soit belle et longue.

Et merci à vous, chers collègues, de cet honneur et de cette responsabilité que vous me confiez en m'élisant pour la deuxième fois Maire du 11^e arrondissement. Car les 15 mars et 28 juin derniers, les Parisiens ont exercé leur pouvoir démocratique avec civisme, malgré la situation tout à fait hors normes de ce scrutin.

Je salue aujourd'hui Nelly GARNIER et Guillaume POITOUX, ainsi que leurs colistiers, qui ont mené campagne sans jamais désespérer.

Et je salue bien évidemment les soignants, les aidants, les agents du service public, notamment les agents du service public municipal, et toutes les personnes qui nous ont aidés à traverser cette terrible épidémie, dont le bilan humain est d'ores et déjà dramatique, et dont le bilan économique et social s'alourdira dans d'inquiétantes proportions dans les mois et années qui viennent. Vous l'avez dit avec force lors de votre discours d'investiture Madame la Maire : à nouveau, nous serons là pour aider chacune et chacun à surmonter ces crises.

Pendant cette campagne, des visions contrastées ont été présentées pour l'avenir de notre ville. La décision de nos concitoyens est claire et sans appel, à Paris et plus encore dans le 11^e arrondissement. Leur choix a du sens. Il exprime une orientation de fond que nous

avons proposée, sur laquelle nous nous sommes engagés, et que nous avons aujourd'hui la responsabilité de mettre en œuvre.

Les Parisiens ont exprimé très nettement leur choix pour l'environnement et la solidarité. C'est l'identité de Paris qui s'est imprimée dans ce choix. La démocratie façonne notre société, et en s'exprimant, les Parisiens ont dessiné le Paris et le 11^e arrondissement qu'ils veulent. C'est le choix de l'écologie et de la solidarité. Et parce qu'ils sont des précurseurs, des bâtisseurs de progrès, ils ont porté dès 2014, et pour la première fois une femme, à la tête de la capitale de la France, Anne HIDALGO. Et ils ont fait encore mieux en 2020, en démentant tous les pronostics : ils l'ont réélue !

Je sais que si les Parisiens nous ont apporté leur confiance, c'est aussi parce que nous avons su porter le renouvellement et l'écoute permanente de la société. Quand je parle de renouvellement, ce ne sont pas de vains mots. Avec 19 nouveaux élus sur 33 dans ce conseil d'arrondissement, ce renouvellement prend toute sa place.

À mon tour, je veux saluer Danièle Hoffman-Rispal et Hervé Morel, qui nous ont quittés. Ils étaient des anciens élus et d'anciens militants qui s'étaient engagés toute leur vie pour défendre leurs valeurs et servir leur arrondissement.

Je veux également saluer l'action de l'équipe sortante dont, corolaire du renouvellement que je viens d'évoquer, de nombreux élus, qui n'ont pas démerité, ne le sont plus. Je pense à Martine Debieuvre, Liliane Capelle, Stéphane Martinet, Bastien Recher, Jean-Christophe Mikhaïloff, Pierre Japhet, Sophie Pradinas-Hoffmann, Isabelle Charpentier, Mercedes Zuniga, Philippe Ducloux, Michel Bilis, Francine Bavay-Guillaume, Nawel Oumer et Marine Malberg. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement total pendant ces six dernières années pour servir notre ville et la transformer, à la suite de l'action engagée dès 2008 par Patrick Bloche, et même dès 1995 avec Georges Sarre, premier maire élu de gauche de notre arrondissement. J'adresse aussi un salut républicain aux élus de l'opposition non reconduits : Christian Saint-Étienne, Leïla Diri, Nicole Spinneweber, Éric Garandeau et, le meilleur pour la fin, Jacques Lefort.

Oui, nous avons transformé cette ville :

- Nous avons transformé l'espace public : places de la Bastille et de la Nation, élargissement de nombreux trottoirs, promenade piétonne continue de Nation à Belleville, création du jardin Truillot...
- Nous avons engagé la transformation des modes de déplacement : création de la piste cyclable du boulevard Voltaire, mise en zone 30 de tous les quartiers avec contre-sens cyclables, réaménagement du Faubourg Saint-Antoine côté Bastille, et création des nouvelles pistes à l'occasion du déconfinement...
- Transformation aussi de nos quartiers : recul majeur de la monoactivité dans le quartier Sedaine-Popincourt grâce à l'action de la SEMAEST et de sa présidente Joëlle MOREL ; création du marché bio du Père Chaillet ; ouverture de nombreux équipements dont 1000 logements sociaux, 800 places en crèche, 245 places d'hébergement d'urgence, 5 maisons de santé et la maison de santé Chemin Vert spécialisée sur le VIH, les hépatites et les IST, agrandissement du conservatoire et même ouverture de l'Atelier des Lumières...

- Nous avons engagé la transition écologique de nos quartiers, avec déjà 53% de bio et d'alimentation durable dans nos cantines l'an dernier (et ce pourcentage augmente) ; le développement de l'agriculture urbaine et d'un lien direct avec les agriculteurs convertis au bio sur les sources d'Eau de Paris (Jean-Pierre CORSIA nous a fait l'amitié d'en parler tout à l'heure) ; rénovations thermiques de nombreux immeubles, chauffage de notre mairie et d'une école à partir de la chaleur des égouts...

Chers collègues, cette longue liste, non exhaustive, illustre ce que vous pourrez faire avec des idées et de la détermination. Je vous le dis : être élu est une charge, un défi et un honneur. Je demande à chacune et à chacun d'entre vous de toujours garder à l'esprit que nous sommes là pour servir, et quelle que soit notre position, pour tout donner et être à la hauteur des besoins et des attentes de nos concitoyens. Oui, c'est par une action toujours engagée dans le respect de nos valeurs que nous lutterons à notre mesure contre le discrédit du politique.

Mon élection aujourd'hui s'inscrit dans la suite logique et politique du choix fait par nos concitoyens dès le 15 mars, choix confirmé et amplifié le 28 juin grâce à l'alliance avec les Écologistes ; je veux saluer tout particulièrement David BELLIARD. Le projet que nous avons proposé nous engage et c'est ensemble que nous le mettrons en œuvre. Notre rassemblement est au service de notre arrondissement tout entier, de tous nos concitoyens, avec une méthode : l'écoute, la participation des habitants, la concertation. En un mot, la démocratie.

Partir du réel, changer la vie des gens, qui souhaitent être entendus, proposer, bâtir le quotidien : c'est ça être un élu dans une démocratie vivante. Et j'attends de chacun des élus qu'il se rende disponible, ouvert et à l'écoute, prêt à entendre, même ou surtout quand s'expriment des critiques.

Paris est la ville de tant de disparités sociales. Elle exige un effort tout particulier pour la solidarité. Nous poursuivrons et amplifierons donc cette politique pour permettre à chacun de trouver sa place dans la ville.

Nous poursuivrons et nous amplifierons aussi la transformation de notre arrondissement pour répondre à l'urgence climatique et sanitaire. C'est une exigence pour que nos enfants s'épanouissent dans une ville accueillante, dans une ville qui lutte contre la pollution et pour la santé de ses habitants, et dans une ville qui réduit ses impacts pour que tous puissent vivre sur une planète viable.

Le 11^e arrondissement est riche d'une grande diversité, d'une histoire dont certaines pages sont héroïques, et d'autres, y compris récentes, sont tragiques. Il n'y a pas de progrès sans mémoire, sans conscience de son histoire. Nous la cultiverons comme un fondement de notre démocratie, de notre contrat social, de notre vivre ensemble.

Notre arrondissement a résolument choisi ses valeurs : l'écologie, la solidarité et la démocratie. L'équipe diverse et renouvelée que nous mettons en place aujourd'hui sera entièrement engagée à leur service et à celui de l'intérêt général, car Paris a autant besoin d'une confrontation vivante et sincère des idées, que de son unité dans ses valeurs. *Fluctuat nec mergitur*, vive Paris et vive la République ! »

3. Élection du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement

M. François VAUGLIN invite le conseil à procéder à l'élection des adjoints, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2511-25 et L.2511-25-1.

M. François VAUGLIN indique que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% du total des membres du Conseil d'arrondissement, sans toutefois être inférieur à quatre, soit **9** adjoints au maire d'arrondissement maximum dans le 11^e arrondissement.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit **3** adjoints au maire d'arrondissement supplémentaires.

M. François VAUGLIN propose d'arrêter le nombre des adjoints au Maire du 11^e arrondissement à **12** et de voter à main levée sauf si un tiers des conseillers s'y oppose.

Le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité (4 abstentions, 28 suffrages pour) le nombre de 12 adjoints au Maire du 11^e arrondissement.

4. Election des adjoints au Maire d'arrondissement

Le Maire d'arrondissement rappelle que les adjoints au maire d'arrondissement sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire d'arrondissement sont déposées auprès du Maire. Elles portent le nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Le Maire d'arrondissement présente sa liste. Il s'agit de :

Mme Rosalie LAMIN, Première adjointe
M. Adrien TIBERTI, 2^e adjoint
Mme Emma RAFOWICZ, 3^e adjointe
M. Florent HUBERT, 4^e adjoint
Mme Lucie SOLEM, 5^e adjointe
M. Jérôme MEYER, 6^e adjoint
Mme Joëlle MOREL, 7^e adjointe
M. Luc LEBON, 8^e adjoint
Mme Bénédicte DAGEVILLE, 9^e adjointe
M. Grégory MOREAU, 10^e adjoint
Mme Joséphine LANFRANCHI, 11^e adjointe
M. Jean-Pierre CORSIA, 12^e adjoint

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au **premier tour de scrutin**.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 32
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L. 66 du code électoral) : 4
 d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... : 28
 e. Majorité absolue : 17

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Mme Rosalie LAMIN	28

Ont obtenu la majorité légale et ont donc été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats aux fonctions d'adjoints au maire d'arrondissement présents sur la liste conduite par Mme Rosalie LAMIN dans l'ordre de cette liste :

- **Mme Rosalie LAMIN**, Première adjointe, chargée du monde combattant, de la mémoire et des finances ;
- **M. Adrien TIBERTI**, adjoint chargé du logement et de l'habitat ;
- **Mme Emma RAFOWICZ**, adjointe chargée de la culture, de l'artisanat et du patrimoine - Référente du Conseil de quartier Bastille/Popincourt ;
- **M. Florent HUBERT**, adjoint chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation ;
- **Mme Lucie SOLEM**, adjointe chargée des questions européennes et internationales, et de l'accueil des migrants ;
- **M. Jérôme MEYER**, adjoint chargé des affaires scolaires - Référent du conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas ;
- **Mme Joëlle MOREL**, adjointe chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi - Référente du conseil de quartier Belleville/Saint Maur ;
- **M. Luc LEBON**, adjoint chargé de l'espace public et des sports ;
- **Mme Bénédicte DAGEVILLE**, adjointe chargée de la petite enfance ;
- **M. Grégory MOREAU**, adjoint chargé de l'alimentation durable, de la condition animale et de la propreté ;
- **Mme Joséphine LANFRANCHI**, adjointe chargée de la jeunesse - Référente du conseil de quartier Léon Blum/Folie Regnault ;

- **M. Jean-Pierre CORSIA**, adjoint chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective - Référent du Conseil de quartier République/Saint Ambroise.

M. François VAUGLIN communique ensuite la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder :

- Mme Dominique KIELEMOËS, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'égalité, aux droits et à l'économie sociale et solidaire ;
- M. Patrick BLOCHE, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué à l'urbanisme ;
- Mme Delphine TERLIZZI, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à la Politique de la ville ;
- M. Nour DURAND-RAUCHER, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement délégué à la sûreté, à la prévention et à la médiation ;
- Mme Chloé SAGASPE, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à la transition écologique, au Plan Climat, à l'eau et à l'énergie ;
- Mme Nadine BLANCHARD, Conseillère d'arrondissement déléguée au tourisme ;
- Mme Sylvie TOUZET, Conseillère d'arrondissement déléguée à la santé, au handicap et à la résilience ;
- M. Alexandre VISCONTINI, Conseiller d'arrondissement délégué à l'économie circulaire, au recyclage et à la trajectoire zéro déchet.
- M. Christophe HARNOIS, Conseiller d'arrondissement délégué à la vie associative et périscolaire ;
- M. Sofiane KADDOUR-BEY, Conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion ;
- Mme Béatrice PIPITONE, Conseillère d'arrondissement déléguée aux transports, aux mobilités et au stationnement ;
- M. Aymeric DE TARLÉ, Conseiller d'arrondissement délégué aux seniors et aux solidarités intergénérationnelles.

4. La Charte de l'élu local

Conformément à l'article L.2121-7 du CGCT, M. François VAUGLIN donne lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du CGCT :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucun orateur ne demandant la parole, M. François VAUGLIN lève la séance.

À 17h45, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.